



COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 24 JUIN 2016 à 20h15

Présents : M. TESSIER Mme VAN BOXSTAEL, M.NIGAY, Mme ALLAIN, M. NABONNE, M. URCOURT,
Mme REGNIER, M. MARECHALLE, Mme MEYFROODT, M.FORGET

Absents : Mme WULLAERT (procuration à Mme REGNIER)
M. BERC (procuration à M. TESSIER)
Mmes MENDY, LEGUENNEC

Secrétaire de séance : M. URCOURT

SALLE POLYVALENTE

CHOIX DES COULEURS DE PEINTURE DE LA SALLE POLYVALENTE

Monsieur le Maire, après visite dans la salle avec les membres du conseil municipal et avec leur accord à l'unanimité, décide du choix des peintures :

Les trois murs et le hall : réf.CH1 0328 Beige Wes
Mur insonorisé : réf.CH1 0330 beige Vezo
Chambranles en clair – portes en foncé – radiateurs en foncé
L'ensemble des chambranles des portes en Alu en foncé
Nouvelle réserve : couleur beige Wes

JURY D'ASSISES 2017

Etablissement de la liste préparatoire du jury d'assises 2017. Un tirage au sort effectué sur la liste électorale est effectué par les Mairies des communes de plus de 1 300 habitants. Le nombre de jurés tiré au sort devra être le triple de celui prévu par la Préfecture (Pour Ercuis : 1 juré -donc trois seront tirés au sort)

Obligations : avoir atteint l'âge de 23 ans au cours de l'année et ne pas être rayé de la liste électorale. Le tirage s'effectue à l'aide de papiers numérotés pour le nombre de pages de la liste électorale et d'autres pour la position dans une page électorale.

Après tirage au sort , les trois électeurs choisis :

Monsieur BERC Pascal

Madame DELAETER Magali

Monsieur MAZIER Frédéric.

Ces personnes recevront un courrier de la mairie les informant du tirage au sort pour le jury d'assises 2017.

FIXATION DU NOMBRE D'AUTORISATIONS DE TAXI DANS LA COMMUNE

Monsieur le Maire explique aux membres du conseil que la Préfecture, (bureau des règlementations), demande aux communes un arrêté fixant le nombre d'autorisations de stationnement de taxi.

Après réflexion, le conseil municipal donne leur accord à Monsieur le Maire pour conserver le nombre de taxis à DEUX pour la commune d'ERCUIS. L'arrêté du Maire sera fait en ce sens et envoyé en Préfecture.

CREATION D'UN EMPLOI PERMANENT

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'après entrevue avec Monsieur Guilbert Nicolas, adjoint technique contractuel depuis deux ans dans la commune, il a été décidé de le passer en tant que stagiaire une année (arrêté du Maire) avant proposition de titularisation (procédure normale en fonction publique)

Monsieur le Maire rappelle que cette personne donne toute satisfaction et que suivant la méthode traditionnelle dans la commune, un contrat sur deux ans est toujours passé avant décision mutuelle d'intégration.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

MODIFICATIF DES STATUTS ADTO (Assistance Départementale pour les Territoires de l'Oise)

Monsieur le Maire explique que lors du conseil d'administration de l'ADTO du 24 mai 2016, les administrateurs ont décidé à l'unanimité de proposer la modification des statuts de l'ADTO. Conformément aux dispositions de l'article L.1524-1 du code des collectivités territoriales, l'accord du représentant de collectivité actionnaires sur une modification ne peut intervenir sans une délibération préalable approuvant cette modification.

Les membres du conseil municipal, après délibération, donnent leur accord pour effectuer les modifications des statuts ADTO.

TRAVAUX DIVERS :

Monsieur le Maire informe du suivi des travaux :

→Rue des Epinettes Eclairage Public

Démarrage début Juillet 2016. La commission des travaux sera convoquée début juillet.

Un courrier sera fait aux riverains (ceux de droite sens circulation) afin de les informer de la date du passage de la commission et de l'intervenant SE60

→fin des travaux avenue de la Gare.

→**Au niveau de stade** : manque une clef sur la barrière – à récupérer prochainement

→**Feux de la ST Jean** : mettre des halogènes sur le devant du chapiteau

→**les Fossés** sur la parcelle appartenant à la commune dans la zone industrielle sont faits

→**Prévision** d'élargir la rue du Vexin de 3 mètres

→**Radars pédagogiques** : ils seront installés 2^{ème} quinzaine de juillet

→**Défibrillateurs** : installation prévue dans peu de temps

Questions diverses :

M.Nabonne : prévoir une date pour le marché de Noël afin de lancer les courriers.

CHOIX du conseil municipal : SAMEDI 12 DECEMBRE 2016

(courrier sera fait fin juin – les salles seront bloquées pour la commune -)

Monsieur le Maire : il serait bien de prévoir une « porte ouverte » pour montrer les travaux de la salle polyvalente.

+ Convocation des associations à prévoir pour date du « forum aux associations »

Pour information : Monsieur le Maire rappelle les problèmes d'horaires d'acheminement de courriers et d'ouverture du bureau de la Poste qui ne sont pas du fait de la Municipalité. Les horaires sont restreints – fermeture le samedi matin, tout cela occasionne des désagréments pour les administrés, les entreprises et la Mairie également.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clos le conseil municipal à 22 heures 45.

Le Maire, Daniel TESSIER

